



Fédération des Syndicats Généraux
de la Police - FO

**Syndicat
National
Indépendant des
Personnels
Administratifs
Techniques et Scientifiques de la Police Nationale**

39 Boulevard de Magenta – 75010 PARIS

☎ : 01 44 52 56 30 – 📠 : 01 44 52 56 33

@ : snipat@wanadoo.fr

🌐 : www.snipat.com

L'ARNAQUE DE LA FUSION

Acte VI

Disparition en catimini de l'INFPATS !!!

Il y a près de 10 ans, la Police nationale obtenait la valorisation de la Formation des Personnels avec la création d'une véritable DIRECTION DE LA FORMATION complémentaire avec la DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE. C'était la scission de la DFPF (direction des personnels et de la formation de la police),

L'Institut National de Formation des Personnels Administratifs Techniques et Scientifiques, grande avancée des années 90 pour les personnels de soutien de la Police, devait y voir sa place renforcée au sein d'une véritable Direction.

PROTOCOLE D'ACCORD DU 17 JUIN 2004 (page 5) : deux engagements forts y étaient inscrits :

- « *développer les connexions avec les aspects opérationnels* » et « *réinstaller l'INFPATS dans des locaux modernes, avec une capacité d'hébergement d'une centaine de personnes* ».

ANNONCE DU BUDGET 2008 par Mme ALLIOT MARIE
(plaquette distribuée par le Ministère et mise en ligne à l'automne 2007) :

-« *Relocalisation de l'INFPATS* ».

ANNONCE DU BUDGET 2009 par Mme ALLIOT MARIE :

-« *L'INFPATS et le CNEF seront regroupés à LOGNES* »

ANNONCE DU BUDGET 2010 par Mr HORTEFEUX :

-« *L'INFPATS et le CNEF seront regroupés à LOGNES* »

Audition de Mr HORTEFEUX à l'assemblée nationale sur le budget 2010 (02 novembre 2009):

Questionné sur le transfert de l'INFPATS à LOGNES dans un bâtiment loué depuis plus d'un an, mais apparemment vide, le Ministre répond que des travaux sont nécessaires mais que la relocalisation à LOGNES devrait pouvoir se faire début 2010, et il donne rendez vous aux parlementaires à cette date.

28 juin 2010 : CTP Central de la Police Nationale.

UN TEXTE EST SOUMIS AU VOTE CONCERNANT LA CREATION DE LA DRCPN (direction des ressources et des compétences de la Police Nationale), qui n'est ni plus ni moins qu'une fusion de la DAPN et de la DFPN !!!

Le SNIPAT-FO, qui ne retrouve plus l'INFPATS dans l'organigramme du nouveau service, demande des précisions.

L'administration répond que, suite à la fusion des corps, la formation devrait être « mutualisée » avec le Secrétariat Général et qu'en l'occurrence, la pertinence d'un institut de formation n'est plus évidente.

On nous annonce donc que l'INFPATS devrait devenir...

un bureau rattaché à....

un département...

d'une sous-direction ...

de la nouvelle DRCPN !!!

Peut être est ce la seule façon qu'a trouvé notre administration pour occulter le « fiasco » d'une opération immobilière qui coûte à notre ministère plus d'un million d'euros pas an (bâtiment de LOGNES loué depuis près de deux ans mais vide) ?!

En tout état de cause, IL EST INADMISSIBLE QUE NI LES SYDNICATS, NI LES PERSONNELS TRAVAILLANT au sein de l'INFPATS, n'aient été consultés ni même avisés de l'avenir de la structure et des personnels qui la font tourner avec dévouement !!!

**BRAVO LE DIALOGUE SOCIAL
Et
MERCİ LA FUSION !!!**

LE SNIPAT-FO continuera à se battre, et vous tiendra informé(e)s des évolutions de ce dossier.